



ENQUÊTE HÔTELLERIE



4ÈME TRIMESTRE 2016

DES RÉSULTATS EN FORTE HAUSSE POUR L'HÔTELLERIE AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2016

UNE HAUSSE DE 3,4 POINTS DU TAUX D'OCCUPATION ET
UNE FORTE HAUSSE DE 7,7% DES NUITÉES

> Les différents indicateurs hôteliers et leurs évolutions dans le département

Catégorie	Indicateurs	Évolution 2016/2015	En cumul depuis le début de l'an- née 2016	Evolution en cu- mul par rapport à 2015
Taux d'occupation	54,1 %	+ 3,4 pts	58,2%	+ 1,2 pt
Nuitées totales	624 519	+ 7,7 %	2 862 693	+ 2,0 %
Nuitées françaises	556 596	+ 7,6 %	2 389 902	+ 3,8 %
Nuitées étrangères	67 294	+ 8,7 %	472 791	- 6,1 %
Durée séjour	1,58	+ 0,04 jour	1,60	=
Part Clientèle affaires	54,7 %	+ 1,9 pt	49,4 %	+ 3,5 pts

Après un 3ème trimestre 2016 qui a affiché des résultats en baisse, du fait notamment d'un mauvais mois de septembre, l'hôtellerie départementale affiche de très bons résultats au 4ème trimestre.

Le taux d'occupation est en hausse de plus de 3 points (3,4 pt) et se situe à 54,1%.

Les nuitées ont connu quant à elles une forte hausse de 7,7%, due à une forte augmentation de 7,6% des nuitées françaises et de 8,7% des nuitées étrangères.

De son côté, et comme depuis le début d'année, la clientèle d'affaires regagne des parts de marché avec une progression de 1,9 point par rapport au 4ème trimestre 2015. La durée de séjour affiche quant à elle une très légère hausse de 0,04 jour avec une durée de 1,58 jour.



UN QUATRIÈME TRIMESTRE EN HAUSSE POUR TOUTES LES CATÉGORIES D'HÔTEL

TOUS LES HÔTELS AFFICHENT UNE HAUSSE DE LEUR TO COMPRISE ENTRE 2 ET 4,4 POINTS, ET UNE FORTE HAUSSE DES NUITÉES COMPRISE ENTRE 2,5 ET 12,1%

> Les indicateurs par catégories d'hôtels et selon l'appartenance ou non à une chaîne

Catégorie	TO en %	Evolution 2016/2015	Nuitées	Evolution 2016/2015	Part des nuitées en %	Part de Clientèle étrangère en %
Global	54,1	+ 3,4 pts	624 519	+ 7,7 %	-	10,9 %
Non classé	46,5	+ 3,5 pts	61 790	+ 8,7 %	9,9	7,4 %
1 et 2*	54,1	+ 4,4 pts	162 277	+ 2,5 %	25,9	6,4 %
3*	53,7	+ 3,0 pts	254 005	+ 9,3 %	40,6	12,9 %
4 et 5*	57,5	+ 2,0 pts	147 486	+ 11,6 %	23,6	12,5 %
Hôtels de Chaîne	57,5	+ 3,9 pts	324 313	+ 12,1 %	51,8	12,2 %
Autres hôtels ⁽¹⁾	50,3	+ 2,6 pts	301 246	+ 3,7 %	48,2	8,8 %

⁽¹⁾ Autres: hôtels indépendants et chaînes volontaires

Au quatrième trimestre 2016, la différence de taux d'occupation entre tous les hôtels classés (de 1 à 5 étoiles) est de 3,8 points, et cet écart tend à se réduire par rapport à 2015, où il était de 5,7 points.

Ce sont les hôtels 4 et 5* qui affichent le meilleur TO avec 57,5%, devant les hôtels 1 et 2* avec 54,1%, et les hôtels 3* avec 53,7%. En terme d'évolution par rapport à 2015, on constate que l'ensemble de l'hôtellerie affiche des résultats en progression comprise entre 2 points pour l'hôtellerie haut de gamme et 4,4 points pour l'hôtellerie économique..

Selon la stratégie commerciale adoptée par les hôtels, on constate que les hôtels appartenant à une chaîne enregistrent un taux d'occupation de 7,2 points supérieur aux hôteliers indépendants et de chaînes volontaires, et que cet écart s'accroît par rapport à la même période en 2015 (5,9 points).

Au niveau des nuitées, ce sont les hôtels 3 étoiles qui occupent la 1^{ère} place du département avec 40,6% des nuitées totales, assez loin devant les hôtels 1 et 2* avec 25,9%, et les hôtels 4 et 5* avec 23,6% des nuitées. Les hôtels « haut de gamme » affichent une très forte progression avec une hausse de 11,6%, alors que l'ensemble des autres catégories affichent une hausse comprise entre 2,5 et 9,3%.

De son côté, la clientèle étrangère représente 10,9% des nuitées totales, et c'est dans l'hôtellerie 3* où elle est la plus présente avec 12,9%.

UNE FORTE HAUSSE DES NUITÉES ÉTRANGÈRES AU 4ÈME TRIMESTRE 2016

UNE HAUSSE DE 8,7% DES NUITÉES ÉTRANGÈRES QUI CONCERNE QUASIMENT TOUTES LES NATIONALITÉS

> Les nuitées du département selon les nationalités étrangères

PAYS	Nuitées étrangères	Évolution 2016/2015 en %	Part des nuitées en %
Grande-Bretagne	13 979	- 17,0	20,6
Belgique	7 490	+ 20,7	11,0
Allemagne	6 831	+ 32,8	10,1
Espagne	5 089	+ 25,6	7,5
Suisse	4 230	+ 22,6	6,2
Italie	2 792	+ 29,1	4,1
Pays-Bas	1 386	+ 1,7	2,0
Russie	1 314	- 4,7	1,9
<u>Sous total Europe</u>	<u>51 886</u>	<u>+ 11,1</u>	<u>76,4</u>
Etats Unis	7 945	+ 12,7	11,7
<u>Sous total Amérique</u>	<u>9 546</u>	<u>- 0,5</u>	<u>14,1</u>
Chine	1 392	+ 141,3	2,0
Japon	826	- 24,6	1,2
<u>Sous total Asie, Océanie, Australie</u>	<u>5 539</u>	<u>+ 0,6</u>	<u>8,2</u>
<u>Sous total Proche et Moyen Orient</u>	<u>673</u>	<u>- 26,1</u>	<u>1,0</u>
<u>Sous total Afrique</u>	<u>954</u>	<u>+ 39,5</u>	<u>1,4</u>
<u>Total des nuitées étrangères</u>	<u>67 924</u>	<u>+ 8,7</u>	

Les hôtels du département enregistrent une très forte hausse de 8,7% des nuitées étrangères par rapport au 4ème trimestre 2015, qui s'explique par une progression de quasiment toutes les clientèles, exceptés les britanniques.

Les nuitées des principales clientèles européennes sont en forte hausse, et notamment les clientèles belge, allemande, espagnole, suisse et italienne, alors que la clientèle britannique chute de 17%. Malgré tout, les clientèles européennes ont gagné plus de 11% de nuitées au 4ème trimestre.

Sur le podium des clientèles étrangères, on retrouve le Royaume-Uni en première position, devant la Belgique et l'Allemagne.



Concernant la répartition des nuitées étrangères entre les différents continents, les européens sont toujours les mieux représentés et atteignent 76,4%. La clientèle venant d'Amérique arrive en deuxième position avec 14,1% des nuitées, suivie de la clientèle venant d'Asie (8,2%), d'Afrique (1,4%) et du Proche et Moyen Orient (1,0%).

DES TO EN HAUSSE ET DES NUITÉES EN FORTE PROGRESSION POUR TOUS LES TERRITOIRES

AU QUATRIÈME TRIMESTRE, RENNES MÉTROPOLE AFFICHE UN TO DE 61%, EN PROGRESSION DE 4,2 POINTS ET DES NUITÉES EN FORTE HAUSSE DE 10,7%. DE SON CÔTÉ SAINT-MALO AGGLOMÉRATION AFFICHE UN TO DE 51,3%, EN PROGRESSION DE 3,3 PTS ET DES NUITÉES EN FORTE HAUSSE DE 6,2%

> La fréquentation hôtelière par territoire

ESPACE	TO en %	Évolution 2016/2015 en points	Nuitées	Évolution 2016/2015 en %	Part Clientèle étrangère en %	Part de clientèle d'affaires en %
Région Bretagne	48,3	+ 2,5	1 509 997	+ 8,0	9,6	48,7
Saint-Malo Agglomération	51,3	+ 3,3	213 869	+ 6,2	15,3	24,8
Pays de Saint-Malo	48,6	+ 2,8	266 781	+ 4,2	14,0	27,3
Rennes Métropole	61,0	+ 4,2	293 022	+ 10,7	9,3	75,5
Pays de Rennes	60,6	+ 4,1	299 976	+ 11,0	9,2	75,2
Pays de Fougères, de Vitré et des Vallons de Vilaine (1)	47,7	+ 3,4	42 506	+ 9,0	5,5	71,4
Pays de Brocéliande, de Redon et de Ploërmel (2)	40,4	+ 0,2	31 299	+ 7,1	6,9	66,7

Au quatrième trimestre 2016, la Bretagne voit son taux d'occupation augmenter de 2,5 points et ses nuitées fortement progresser de 8,0%. En Ille-et-Vilaine, tous les territoires d'Ille-et-Vilaine affichent des résultats en hausse, en terme de taux d'occupation et de nuitées.

Les hôtels de Rennes Métropole affichent un TO de 61,0%, en hausse de 4,2 points. Au niveau des nuitées, les hôtels de Rennes Métropole ont réalisé 47% des nuitées bretonnes, en forte progression de 10,7%. Ces résultats se retrouvent au niveau du Pays de Rennes.

De leur côté, les hôtels de Saint-Malo Agglomération affichent un TO de 51,3%, en progression de 3,3 points. Au niveau des nuitées, le territoire a réalisé 34% des nuitées bretonnes, et affiche une forte hausse de 6,2%. Ces résultats se retrouvent au niveau du Pays de Saint-Malo.

Le Pays de Brocéliande affiche une quasi stabilité de son TO (+ 0,2 pt), mais une forte augmentation de ses nuitées (+7,1%), alors que le Pays de Fougères affiche une hausse de 3,4 points de son TO et une forte progression de 9,0% de ses nuitées.

Source: Enquête de fréquentation hôtelière / Direction du Tourisme / INSEE Bretagne / Réseau MORGOAT module hôtellerie



Depuis le 1er janvier 2014, l'enquête de fréquentation hôtelière a évolué pour prendre en compte les changements de classification, avec notamment la suppression de la catégorie « 0 étoile » et la création de la catégorie « 5 étoiles ».

Taux de réponse du 4ème trimestre 2016 : 79,1% (- 6,7 pts ,par rapport à 2015). Les résultats 2016 sont obtenus avec une précision de + ou - 1 point.

(1) Pays de Fougères, Vitré et Vallons de Vilaine dénommé Pays de Fougères

(2) Pays de Brocéliande, Redon et Ploërmel dénommé Pays de Brocéliande

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME HAUTE BRETAGNE ILLE-ET-VILAINE

5 rue du Pré Botté - BP60149 - 35101 Rennes cedex 3
Tél. 02 99 78 47 47 - Fax 02 99 78 33 24

<https://pro.bretagne35.com/chiffres-etudes>

Contact : Jean-Christophe Nicolle—jc.nicolle@bretagne35.com - 02 99 78 47 44

Haute Bretagne
Ile & Vilaine
TOURISME